

Un kit de génotypage fœtal RhD mis sur le marché

PÉRINATAL. L'Institut de Biotechnologies Jacques Boy a annoncé la mise sur le marché d'un kit de génotypage fœtal Rhésus D dont il a acquis les droits exclusifs de propriété intellectuelle pour l'Europe auprès d'Isis Innovation, une société affiliée à l'université d'Oxford (Grande-Bretagne). Ces droits couvrent la détermination prénatale non invasive du génotype RhD par analyse de l'ADN fœtal circulant dans le sang maternel. Le test a été mis au point en collaboration avec le Centre National de Référence en Hémiobiologie Périnatale (CNRHP, Hôpital St-Antoine, Paris) et l'unité Inserm 655. La conception du dispositif s'est inspirée d'une technique validée par le CNRHP. L'alloimmunisation anti-rhésus D est responsable, en l'absence de traitement, d'anémies fœtales et néonatales sévères ain-

si que d'ictères néonatales graves. Elle correspond, chez la femme RhD-, à la synthèse d'anticorps IgG anti-D en réponse au passage transplacentaire d'hématies fœtales RhD+. Les anticorps maternels traversent alors le placenta et provoquent en retour une hémolyse et une anémie chez le fœtus. Cette alloimmunisation peut être prévenue par l'administration d'immunoglobulines anti-D. La connaissance du RhD fœtal est donc essentielle, chez les femmes RhD- non immunisées (pour sélectionner celles qui devront bénéficier d'une immunoprophylaxie) et chez les femmes RhD- déjà immunisées pour identifier les fœtus à risque d'anémie.

Institut de Biotechnologies Jacques Boy – Pôle Technologique Henri Farman – BP 227
51686 Reims cedex 2 – Tél. : 03 26 79 72 72 – www.biotechjboy.com